

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE BIBLIOTHÉCAIRES

ISBD
(International Standard Bibliographic Description)

DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONALE NORMALISÉE
pour les monographies en un ou plusieurs volumes

recommandée par le Groupe de travail sur la Description bibliographique internationale normalisée créé à la Réunion internationale d'experts de catalogage,
Copenhague, 1969

Traduction française

PARIS
Bibliothèque nationale

1973

La traduction française a été établie à la Bibliothèque nationale par une équipe composée de conservateurs des départements des Entrées et des Imprimés, sous la direction de M^{me} Suzanne Honoré et de M. Roger Pierrot.

Le terme « monographie » ne faisait pas partie du vocabulaire professionnel français; pour éviter la lourdeur d'une périphrase, nous l'avons adopté en le définissant.

En outre nous avons légèrement modifié la définition du terme « avant-titre », avec l'accord de M. Gorman, et ajouté quelques exemples français.

Dans la zone de la collation, en 4.1.3, l'ISBD ne précise pas la ponctuation à employer ni entre les séquences de pages à l'intérieur d'un même volume, ni entre les paginations des volumes d'une monographie en plusieurs volumes. Nous avons donc délibérément choisi de corriger les exemples sur ce point, suivant l'usage que nous recommandons dans la norme française, c'est-à-dire en employant le tiret entre les séquences de pages à l'intérieur d'un volume (ex. : VIII-325 p.), et le signe « plus » entre les paginations des volumes d'une monographie en plusieurs volumes (ex. : VIII-325 + 422 + III-227 p.)

La Description bibliographique internationale normalisée (*International Standard Bibliographic Description*, ISBD), recommandée dans cette publication aux bibliographies nationales et aux centres nationaux de catalogage, est l'aboutissement d'une série de travaux mis en œuvre par la Conférence internationale sur les principes de catalogage, tenue à Paris en 1961. L'ISBD a été élaborée par un Groupe de travail créé à la Réunion internationale d'experts de catalogage (RIEC) tenue à Copenhague en 1969, dont l'un des principaux objectifs a été de faire progresser les travaux entrepris par la Conférence de Paris. La tenue de la RIEC ainsi que les activités des divers groupes de travail ont été rendues possibles grâce à une subvention du *Council on Library Resources*, Washington.

Le Groupe de travail est composé de :

A. J. Wells (Président)	Managing Editor, British National Bibliography (London)
Mrs Henriette Avram	Chief, MARC Development Office, Library of Congress, Washington
Akos Domanovszky	Deputy Librarian, University Library, Budapest
Michael Gorman (Secrétaire)	Head of Cataloguing, British National Bibliography, London
M ^{me} S. Honoré	Conservateur en Chef, Département des Entrées, Bibliothèque nationale, Paris
Kurt Nowak	Bibliotheksrat, Deutsche Bibliothek, Frankfurt-am-Main
A. L. van Wesemael	Deputy Librarian, University Library, Utrecht

Le texte qui paraît ici contient les recommandations finales du Groupe de travail; il a été précédé de trois avant-projets, pour lesquels des commentaires ont été demandés aux participants de la Réunion de Copenhague et à de nombreux autres bibliothécaires appartenant à des centres nationaux de bibliographie du monde entier. Leurs commentaires ont été pleinement pris en considération.

Il importe de faire clairement comprendre le but et l'objet de l'ISBD.

L'ISBD est conçue tout d'abord comme un instrument de communication internationale de l'information bibliographique. En déterminant les éléments

nécessaires à la description bibliographique et en prescrivant l'ordre de leur présentation et la ponctuation qui les identifie, l'ISBD se fixe trois objectifs : permettre l'échange de notices provenant de sources différentes ; faciliter leur interprétation malgré les obstacles linguistiques ; faciliter aussi l'entrée des notices en machine.

L'ISBD doit fournir les données nécessaires aux diverses opérations bibliographiques : non seulement le catalogage dans les bibliothèques, mais aussi l'annonce des nouvelles publications, l'acquisition et la distribution des livres et leur gestion aussi bien dans les bibliothèques que dans le commerce du livre. On y trouve donc des éléments qui peuvent être indispensables pour l'une ou l'autre de ces opérations mais non nécessairement pour toutes. Pour des desseins particuliers, on peut utiliser un choix des éléments contenus dans l'ISBD.

Dans le même esprit, l'ISBD ne prescrit aucune règle pour la vedette à utiliser dans un catalogue ou dans une liste bibliographique. Il est bien entendu que les vedettes peuvent varier suivant la nature des listes et les conditions de leur élaboration. Dans la plupart des listes alphabétiques, les vedettes sont établies d'après les règles fondées sur l'*Exposé des principes* de la Conférence de Paris.

Au cours de la préparation de l'ISBD, les personnes consultées — et particulièrement les représentants des centres nationaux de bibliographie qui utilisent ou s'approprient à utiliser l'automatisation — ont insisté sur l'urgence d'une normalisation internationale pour la description bibliographique. C'est pourquoi, tandis que l'ISBD sera soumise à l'Organisation internationale de normalisation en vue d'obtenir son adoption comme Recommandation ISO, elle est proposée dès aujourd'hui à toutes les bibliographies nationales et tous les centres nationaux de catalogage, dans l'espoir que nombre d'entre eux accepteront de l'adopter sans délai.

Si l'ISBD est adoptée par une bibliographie nationale comme principale source d'information bibliographique sur la production imprimée nationale, cela implique l'utilisation de l'ISBD dans son intégralité. Si d'autres organismes adoptent l'ISBD, cela implique qu'ils respectent la forme et l'ordre prescrits dans l'ISBD pour les éléments choisis en fonction des besoins respectifs de chacun de ces organismes.

Les bibliographies nationales suivantes, qui ont participé aux travaux du Groupe de travail au cours de la préparation de ce document, ont déjà manifesté leur intention d'adopter l'ISBD pour leurs listes publiées à partir de janvier 1972 :

France : Bibliographie de la France *

Allemagne : Deutsche Bibliographie

Grande-Bretagne : British National Bibliography.

* N.D.L.R. — Pour des raisons de commodité pratique, la Bibliothèque nationale a utilisé l'ISBD pour les notices de la *Bibliographie de la France* et de ses autres catalogues à partir de janvier 1973.

L'ISBD a également été acceptée en principe par la Commission des règles de catalogage de la *Library Association* de Grande-Bretagne.

Toute observation relative à l'ISBD, à son acceptation ou aux raisons motivant son refus dans la forme actuelle, doit être adressée à : Executive Secretary, IFLA Committee on Cataloguing, c/o The Department of Printed Books, The British Museum, London WC1B 3DG, Grande-Bretagne.

Londres, octobre 1971

A. H. CHAPLIN,
*Président de la Commission
de catalogage de la FIAB,
Président de la RIEC.*

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Objet — Définitions	175
Ordre général des éléments	177
Ponctuation	177
Sources d'information	179
Spécification des éléments - Zones 1 à 7	179-196
Catalogage de volumes séparés des monographies en plusieurs volumes	196-197
Exemples choisis par les membres du Groupe de travail	198-202

OBJET

La Description bibliographique internationale normalisée (appelée ISBD dans le texte qui suit) fixe les règles de description des monographies, attribue un ordre aux éléments descriptifs et prescrit un système de ponctuation pour la description.

DÉFINITIONS

Pour l'application de l'ISBD, sont admises les définitions suivantes. Sauf indication contraire, la terminologie suit l'usage français courant.

Monographie	Ouvrage formant un tout en un ou plusieurs volumes, soit qu'il paraisse en une seule fois, soit que sa publication s'étale sur une durée limitée selon un plan établi à l'avance.
Zone	Grande section de l'ISBD.
Avant-titre	Élément introductif du titre, se présentant avant le titre propre sur la page de titre.
Titre propre	Principal titre distinctif de la monographie, à l'exclusion de tous titres parallèles ou autres titres.
Titre parallèle	Titre propre dans une autre langue.

Autres titres	Titres autres que le titre propre ou les titres parallèles, apparaissant dans la monographie.
Mention d'auteur	Mention signalant l'auteur d'une monographie, ou toutes personnes ou collectivités ayant participé à la création du contenu intellectuel ou artistique de la monographie.
Édition	Émission d'une monographie.
Édition (nouvelle)	Émission d'une monographie contenant des changements notables par rapport aux émissions antérieures.
Lieu de publication	Localité où se trouve le siège de la maison d'édition.
Éditeur	Collectivité (y compris les organismes d'État responsables de la distribution des publications) ou personne responsable de la publication de l'ouvrage.
Imprimeur	Collectivité ou personne responsable des opérations matérielles de production de l'ouvrage.
Page	Un côté d'un feuillet. Si le feuillet est imprimé des deux côtés, la publication est décrite en comptant par pages.
Feuillet	Un feuillet compte deux pages. Si chaque feuillet a un côté blanc, la publication est décrite en comptant par feuillets.
Illustration	Figure, image ou toute autre représentation graphique se trouvant sur une page ou un feuillet à l'intérieur de l'ouvrage.
Matériel d'accompagnement	Publications complémentaires telles qu'atlas, livres d'exercices, etc., et compléments autres que les livres, tels que disques, films, etc., quand ceux-ci sont destinés à être utilisés et conservés conjointement avec l'ouvrage.
Mention de collection	Mention indiquant que la monographie fait partie d'une série de publications pourvues chacune d'un titre particulier, mais paraissant sous un titre commun, et normalement publiées chez le même éditeur.

ORDRE GÉNÉRAL DES ÉLÉMENTS

Le plan suivant donne l'ordre des éléments dans l'ISBD :

- 1 *Zone du titre et de la mention d'auteur*
 - 1.1 Titre propre
 - 1.2 Titres parallèles, autres titres et éléments complémentaires du titre
 - 1.3 Mention d'auteur
- 2 *Zone de l'édition*
 - 2.1 Mention d'édition
 - 2.2 Mention d'auteur se rapportant à l'édition
- 3 *Zone de l'adresse*
 - 3.1 Lieu de publication
 - 3.2 Nom de l'éditeur
 - 3.3 Date de publication
 - 3.4 Lieu d'impression
 - 3.5 Nom de l'imprimeur
- 4 *Zone de la collation*
 - 4.1 Nombre de volumes et/ou nombre de pages
 - 4.2 Mention d'illustration
 - 4.3 Format
 - 4.4 Matériel d'accompagnement
- 5 *Zone de la collection*
- 6 *Zone des notes*
- 7 *Zone de l'ISBN, de la reliure et du prix*
 - 7.1 ISBN
 - 7.2 Reliure
 - 7.3 Prix

PONCTUATION

Chaque élément de l'ISBD est annoncé par une ponctuation obligatoire. Les symboles de ponctuation sont prescrits en détail en tête du texte relatif à chaque

zone de l'ISBD. Toute autre ponctuation est laissée à la discrétion du centre de catalogage. Lorsqu'une autre ponctuation est introduite, on maintient la ponctuation prescrite, même au risque d'obtenir de ce fait une double ponctuation.

Certains signes de ponctuation sont communs à toutes les zones. Ce sont les suivants :

- a) Les crochets carrés ([]) sont utilisés pour signaler les interpolations (voir début de chapitre « Sources d'information », 4^o).
- b) Les trois points de suspension (...) sont utilisés pour signaler la suppression d'éléments dans certaines zones.
- c) Chaque zone de l'ISBD est séparée de la suivante par un point et un tiret (. —). Le tiret est précédé et suivi d'un espace.
- d) En outre, les parenthèses (()) sont utilisées à des fins diverses tout au long de l'ISBD.

Les symboles utilisés pour la ponctuation de l'ISBD, outre les signes normaux de ponctuation, sont le signe égal (=) et la barre oblique (/). Le signe égal (=) est toujours et uniquement utilisé pour séparer un titre parallèle du titre propre et des autres titres parallèles. La barre oblique (/) est toujours et uniquement utilisée pour séparer la mention d'auteur du ou des titres, ou de la mention d'édition. Ces symboles sont toujours suivis d'un espace, afin de les distinguer des mêmes symboles pouvant se trouver dans les titres.

Schéma des symboles de ponctuation et de leur application

Titre propre = titre parallèle : autre(s) titre(s) / mention d'auteur. — Mention d'édition / mention d'auteur relative à l'édition. — Lieu de publication : nom de l'éditeur, date de publication (lieu d'impression : nom de l'imprimeur). — Nombre de volumes et/ou nombre de pages : mention d'illustration ; format et matière d'accompagnement. — (Collection.)

Notes.

ISBN Reliure : prix.

Sauf indication contraire, tous les symboles de ponctuation prescrits sont suivis d'un espace.

Si, par suite de la répartition en paragraphes, de la typographie ou du cadrage, une zone est nettement séparée d'une autre, le point-tiret (. —) intermédiaire peut être remplacé par un point (.).

Dans les modèles de ponctuation et les explications données en tête de chaque zone de l'ISBD, toutes les combinaisons possibles d'éléments de l'ISBD sont présentées.

SOURCES D'INFORMATION

L'information utilisée pour décrire la monographie est tirée de sources classées selon un ordre préférentiel. Si l'information ne peut être obtenue de la première source, et seulement dans ce cas, on la puise dans la deuxième source; si l'information ne peut être obtenue de la deuxième source, on la puise dans la troisième; si l'information ne peut être obtenue de la troisième source, on la puise dans la quatrième. L'ordre préférentiel des sources est le suivant :

1. La page de titre (c'est-à-dire la page qui, au début de la monographie, porte le titre complet et généralement tout ou partie de l'adresse; les éléments traditionnellement présentés sur la page de titre sont quelquefois répartis sur deux pages en regard : dans ce cas les pages en regard sont considérées comme une seule page de titre).
2. Les parties liminaires (c'est-à-dire le faux-titre, le verso de la page de titre, la couverture ou le dos) et l'achevé d'imprimer.
3. Le reste de l'ouvrage (préfaces, avant-propos, etc., texte et annexes).
4. Sources extérieures à l'ouvrage.

La principale source d'information pour chaque zone de la description est :

<i>Zone</i>	<i>Source d'information</i>
1. Titre et mention d'auteur	Page de titre
2. Édition et mention d'auteur relative à l'édition	Page de titre, parties liminaires et achevé d'imprimer
3. Adresse	Page de titre, parties liminaires et achevé d'imprimer
4. Collation	L'ouvrage lui-même
5. Collection	L'ouvrage lui-même
6. Notes	N'importe où
7. ISBN, reliure, prix	N'importe où

Toute information prise ailleurs que dans la principale source d'information doit figurer entre crochets carrés.

SPÉCIFICATION DES ÉLÉMENTS

I ZONE DU TITRE ET DE LA MENTION D'AUTEUR

Sommaire

- 1.1 Titre propre
- 1.2 Titres parallèles, autres titres et compléments du titre
- 1.3 Mention d'auteur

Schéma de ponctuation Titre propre = titre parallèle = titre parallèle / mention d'auteur. —
 Titre propre / mention d'auteur. Titre propre / mention d'auteur. —
 Titre propre : autre titre = titre parallèle : autre titre / mention d'auteur. —
 Titre propre : autres titres / mention d'auteur. —
 Titre propre / mention d'auteur. —

- A. Séparer le titre propre de l'édition ou de l'adresse par un point tiret (. —).
 Séparer plusieurs titres propres entre eux par un point (.) (voir 1.2.6).
 Séparer le titre propre de la mention d'auteur par une barre oblique (/).
 Séparer le titre propre ou les autres titres du titre parallèle par un signe égal (=).
 Séparer le titre propre des autres titres ou compléments du titre par deux points (:). (Pour la ponctuation de la transcription de la page de titre d'un ouvrage n'ayant pas de titre collectif, voir 1.2.6).
- B. Séparer les autres titres ou les compléments du titre de la zone de l'édition ou de l'adresse par un point tiret (. —).
 Séparer le ou les autres titres ou les compléments du titre de la mention d'auteur par une barre oblique (/).
- C. Séparer le ou les titres parallèles de la zone de l'édition ou de l'adresse par un point tiret (. —).
 Séparer le ou les titres parallèles des autres titres par deux points (:).
 Séparer le ou les titres parallèles de la mention d'auteur par une barre oblique (/).
- D. Séparer la mention d'auteur de la zone de l'édition ou de l'adresse par un point tiret (. —).

1.1 Titre propre

- 1.1.1 Le premier élément de la zone du titre et de la mention d'auteur est le titre propre.
- 1.1.2 Le titre propre est transcrit de la page de titre. Le titre propre est exactement transcrit en respectant l'orthographe, mais sans tenir compte de l'emploi des majuscules et de la ponctuation. Exceptionnellement, le titre propre peut être abrégé en son milieu ou à la fin ; les mots du titre non transcrits sont alors remplacés par des points de suspension (...). (Un cas où de telles abréviations peuvent être nécessaires est par exemple celui de certains romans du XVIII^e siècle.)
- 1.1.3 Pour les ouvrages comportant plus d'un titre, particulièrement quand

ce sont des titres parallèles, il faut décider que l'un des titres est le titre propre, en tenant compte de l'ordre de succession des titres, ou de leur importance typographique, sur la page de titre; les autres titres sont traités en 1.2. (Pour les titres parallèles, voir 1.2.2.)

- 1.1.4 Le titre propre est le premier élément, même quand il est précédé sur la page de titre par la mention d'auteur, les autres titres, les titres de collection ou toute autre indication.

- 1.1.5 Quand le titre propre inclut la mention d'auteur, le nom de l'éditeur ou toute autre information, et que, pour des raisons grammaticales ou autres, une telle mention fait partie intégrante du titre propre, cette mention est transcrite comme faisant partie du titre propre.

Ex. Marlowe's plays

Goethes Stücke

Larousse's French-English dictionary

Revai Nagy lexicon

Newcomb-Englemann's populare astronomie

- 1.1.6 Quand la publication n'a pas d'autre titre que le nom de l'auteur, celui-ci est pris comme titre propre.

Ex. Sophocles

The British Museum

- 1.1.7 Quand sur une page de titre figurent les titres d'œuvres diverses contenues dans la publication, et que cette publication n'a pas de titre collectif, les titres sont transcrits selon leur ordre de succession, ou leur importance typographique, sur la page de titre (voir 1.2.6).

1.2 Titres parallèles, autres titres et compléments du titre

- 1.2.1 Le second élément de la zone du titre et de la mention d'auteur est la transcription des titres autres que le titre propre. Exceptionnellement, les autres titres et les titres parallèles peuvent être abrégés ou dans certains cas supprimés de l'ISBD.

- 1.2.2 Les titres parallèles sont transcrits selon leur ordre de succession, ou leur importance typographique, sur la page de titre.

- 1.2.3 Les autres titres sont transcrits selon leur ordre de succession, ou leur importance typographique, sur la page de titre.

- 1.2.4 Les autres mentions figurant sur la page de titre, et donnant des indications sur la nature, le contenu, etc. de la monographie, ou sur le motif ou l'occasion de sa publication, sont transcrites à la suite des titres parallèles ou des autres titres.

- 1.2.5 Les autres titres et les compléments d'information provenant de l'« avant-titre » sont placés après le titre propre lorsqu'il n'y a pas d'impossibilité grammaticale ou autre; sinon, ils sont indiqués en note (voir 6.1.2).

- 1.2.6 Quand plusieurs titres correspondant aux diverses œuvres contenues dans la monographie figurent sur la page de titre, et qu'il n'y a pas de titre collectif, les titres sont donnés selon leur ordre de succession, ou leur importance typographique, sur la page de titre, et séparés chaque fois par un point (.). Quand ces titres sont eux-mêmes suivis d'autres titres (et/ou de compléments d'information) et de leurs mentions d'auteur, ces autres titres et mentions sont donnés à la suite du titre auquel ils se rapportent. Le titre et les autres indications relatives à chaque œuvre sont séparés du titre suivant par un point (.).

Ex. *Romeo and Juliet. King Lear. Macbeth* / by William Shakespeare. —
Henry Esmond : a novel / by Thackeray. *Bleak House : a novel* / by Charles Dickens. —

- 1.2.7 Les autres titres (et / ou compléments d'information) de la monographie ne figurant pas sur la page de titre sont mis entre crochets carrés s'ils sont donnés dans la zone du titre de l'ISBD.

- 1.2.8 Un titre original apparaissant sur la page de titre est transcrit comme un « titre parallèle ». (Voir aussi 6.1.)

Ex. *Die Geschichte von Frau Tiggywinkle* = *The Story of Mrs Tiggywinkle* / von Beatrix Potter. —

1.3 Mention d'auteur

- 1.3.1 Le troisième élément de la zone du titre et de la mention d'auteur est la mention d'auteur. Elle peut se rapporter à l'auteur principal de la monographie ou aux auteurs secondaires. La mention d'auteur peut se rapporter à des personnes ou à des collectivités.

- 1.3.2 La mention d'auteur est donnée telle qu'elle se présente sur la page de titre, ou ailleurs sur l'ouvrage. Si la mention d'auteur n'est pas prise sur la page de titre, elle est donnée entre crochets carrés ([]).

- 1.3.3 Quand un nom d'auteur fait partie intégrante du titre, ou constitue le titre, et a été pris comme tel (voir 1.1.5 et 1.1.6), toute nouvelle mention de l'auteur est exclue.

- 1.3.4 Quand il y a plusieurs auteurs, l'ordre des mentions dans l'ISBD est celui qu'indique la succession des noms, ou l'importance typographique, sur la page de titre.

- 1.3.5 Quand un nom d'auteur, personne ou collectivité, apparaissant sur la page de titre, n'est pas relié grammaticalement au titre, un mot approprié ou une brève expression dans la langue du titre peut être utilisé pour lier le ou les titres à la mention d'auteur.

Ex. *Le Père Goriot* / [par] Honoré de Balzac. —
Statistics of homelessness / [issued by the] Home Office. —

Si, pour des raisons grammaticales ou autres, on n'utilise aucune formule, le nom de la personne ou de la collectivité est donné directement à la suite de la barre oblique (/).

Ex. Handbook to the collections / Croydon Museum. —

Adroddiad ar ddiweithdra / Swyddfa Gymreig. —

- 1.3.6 Quand plusieurs auteurs, co-auteurs ou collaborateurs sont mentionnés sur la page de titre, le nombre des auteurs à mentionner est laissé au libre choix du centre de catalogage. Les omissions sont indiquées.

Ex. The World of the lion / by Samuel Devend... [and others]. —

- 1.3.7 Les indications sans rapport avec la notion d'auteur, mais qui figurent sur la page de titre, doivent être omises si elles ne concernent pas le contenu de l'ouvrage, si elles sont inutilement détaillées ou si elles donnent des précisions que l'on retrouvera dans la collation (ex. « avec 33 cartes en couleurs »). De telles indications, si l'on tient à les inclure dans l'ISBD, sont données en note. Une expression comme : « avec 33 illustrations de la main de l'auteur » est une mention d'auteur.

2 ZONE DE L'ÉDITION

Sommaire

2.1 Mention d'édition

2.2 Mention d'auteur relative à l'édition

Schéma de ponctuation Mention d'édition / mention d'auteur relative à l'édition.
— Mention d'édition. —

- A. Séparer la mention d'édition de l'adresse par un point tiret (. —).
Séparer la mention d'édition de la mention d'auteur relative à l'édition par une barre oblique (/).
- B. Séparer la mention d'auteur relative à l'édition de l'adresse par un point tiret (. —).

2.1 Mention d'édition

- 2.1.1 Le premier élément de la zone de l'édition est la mention d'édition.
- 2.1.2 La mention d'édition est donnée dans une version abrégée des termes utilisés dans l'ouvrage. Des abréviations normalisées sont utilisées.
- 2.1.3 Quand on sait que l'édition d'une monographie contient des changements notables par rapport aux éditions précédentes, bien qu'il n'en soit pas fait état dans la publication, une formule appropriée, dans la langue du titre, est ajoutée entre crochets carrés (□).

Ex. [3^e éd.]. —

[1st ed., reprinted with corrections]. —

[Nouv. éd.]. —

2.2 Mention d'auteur relative à l'édition

2.2.1 Le second élément de la zone de l'édition est la mention des auteurs secondaires directement liés à une ou plus d'une édition de l'œuvre. Par auteurs secondaires, on entend, par exemple, l'éditeur intellectuel, l'illustrateur ou le préfacier d'une nouvelle édition.

2.2.2 Quand un auteur secondaire a un lien évident avec une ou plusieurs éditions d'une même œuvre, mais non avec toutes, la mention d'auteur suit la mention de l'édition.

Ex. 3^e éd. / illustré par Jean Lefort. —

4^e éd. / illustré par Jean Lefort. —

2.2.3 Quand un auteur secondaire n'a pas de lien évident avec une seule ou certaines éditions de l'œuvre, la mention d'auteur doit figurer dans la zone du titre et de la mention d'auteur (voir 1.3).

3 ZONE DE L'ADRESSE

Sommaire

3.1 Lieu de publication

3.2 Nom de l'éditeur

3.3 Date de publication

3.4 Lieu d'impression

3.5 Nom de l'imprimeur

Schéma de ponctuation

Lieu de publication : nom de l'éditeur, date de publication (lieu d'impression : nom de l'imprimeur). —

Lieu de publication ; lieu de publication : nom de l'éditeur, date. —

Lieu de publication : nom de l'éditeur : nom de l'éditeur, date. —

Lieu de publication : nom de l'éditeur ; lieu de publication : nom de l'éditeur, date. —

A. Séparer le lieu de publication du nom de l'éditeur par deux points (:).

Séparer le lieu de publication d'un autre lieu de publication par un point virgule (;).

B. Séparer le nom de l'éditeur de la date par une virgule (,). —

Séparer le nom de l'éditeur d'un autre lieu de publication par un point virgule (;).

Séparer le nom du premier éditeur du nom d'un autre éditeur par deux points (:).

C. Séparer la date de la collation par un point tiret (. —).

Séparer la date du lieu d'impression par une parenthèse (()).

- D. Le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur sont mis entre parenthèses. A l'intérieur des parenthèses, utiliser la même ponctuation pour le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur que celle qui est utilisée pour le lieu de publication et le nom de l'éditeur (voir A et B ci-dessus).

3.1 Lieu de publication

- 3.1.1 Le premier élément de la zone de l'adresse est le lieu de publication.
- 3.1.2 Le lieu de publication est la localité où se trouve le siège de la maison d'édition. Pour les petits éditeurs, l'adresse complète peut être ajoutée au nom de la localité, entre parenthèses, au gré du centre de catalogage.
Ex. London (19 Rathbone St., W. 1) :
- 3.1.3 Le lieu de publication est transcrit en respectant l'orthographe et la forme grammaticale sous lesquelles il figure dans la publication. Quand cela est nécessaire, la forme normalisée du nom de la localité est mise entre crochets carrés.
Ex. Dinbych [i.e. Denbigh] :
Mediolani [i.e. Milan] :
- 3.1.4 Les compléments nécessaires à l'identification de la localité sont mis entre crochets carrés.
Ex. London [Ontario] :
Lombreuil [Loiret] :
- 3.1.5 Quand un éditeur a des bureaux dans plusieurs localités et que ceux-ci sont mentionnés dans la publication, la localité la plus importante, d'après la typographie ou tout autre critère, ou à défaut la première ville nommée, est toujours donnée; d'autres localités peuvent être mentionnées lorsque le centre de catalogage le juge bon (par exemple, une localité qui se trouve dans le pays du centre de catalogage).
- 3.1.6 Si l'on n'est pas sûr du lieu de publication, le lieu probable est indiqué entre crochets carrés.
Ex. [London ?] :
- 3.1.7 Si l'on ne connaît pas le lieu de publication, on met l'abréviation « S.l. » (*sine loco*) entre crochets carrés.
Ex. : [S.l.] :

3.2 Nom de l'éditeur

- 3.2.1 Le second élément de la zone de l'adresse est le nom de l'éditeur.
- 3.2.2 Le nom de l'éditeur est donné sous la forme la plus brève qui permette de le comprendre et de l'identifier sans ambiguïté, même sur le plan international.
Quand l'éditeur est en même temps l'auteur de la publication, et que

son nom apparaît dans la mention d'auteur (voir 1.3), son nom peut être donné sous une forme abrégée à l'adresse.

Ex. *Shadow dance* / by Henry Clive Mackeson. —

London : H. Mackeson, 1971. —

Quand l'éditeur est une collectivité dont le nom apparaît ailleurs dans la notice, une abréviation appropriée peut remplacer le nom de l'éditeur.

Ex. *Health today* / issued by the World Health Organization. —

Geneva; London : WHO, 1970. —

- 3.2.3 Quand une publication a plusieurs éditeurs, l'éditeur principal, signalé par la typographie ou tout autre critère, ou à défaut le premier éditeur nommé, est toujours donné; les autres éditeurs et distributeurs (y compris les organismes d'État), et leurs localisations si nécessaire, peuvent être mentionnés au gré du centre de catalogage.

Ex. London : W. H. Allen : Macmillan

Louvain : Nauwelaerts; Freiburg : Herder

Geneva : WHO; London : distributed by H.M.S.O.

- 3.2.4 Si l'on ne connaît pas le nom de l'éditeur, on met l'abréviation « s.n. » (*sine nomine*) entre crochets carrés.

Ex. London : [s.n.]

[S.l.] : [s.n.]

- 3.2.5 Le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur ne se substituent pas au lieu de publication et au nom de l'éditeur inconnus (voir 3.4 et 3.5).

Ex. [S.l.] : [s.n.], 1971 (London : Wiggs). —

Quelques imprimeries, cependant, sont également éditeurs et sont enregistrées comme telles.

Ex. Oxford : Clarendon Press

Paris : Imprimerie nationale

3.3 Date de publication

- 3.3.1 Le troisième élément de la zone de l'adresse est l'année de publication.

- 3.3.2 Les dates de l'ère chrétienne sont indiquées en chiffres arabes. Les dates des autres ères sont indiquées telles qu'elles le sont dans l'ouvrage, suivies de la date équivalente de l'ère chrétienne entre crochets carrés.

Ex. 1969. —

5730 [1969-70]. —

- 3.3.3 Quand l'année de publication indiquée dans l'ouvrage est reconnue fautive, on la transcrit telle qu'elle figure dans la publication, en la faisant suivre de la date corrigée entre crochets carrés.

Ex. 1697 [i.e. 1967]. —

- 3.3.4 Si la publication ne porte pas de date de publication, la date de copyright ou la date d'impression est indiquée.

Ex. cop. 1969. —

1969 printing. —

La date de copyright et la date d'impression peuvent être ajoutées à la date de publication au gré du centre de catalogage.

Ex. 1969, 1971 printing. —

1969, cop. 1937. —

1969, cop. 1967, 1970 printing. —

- 3.3.5 Si aucune date de publication, de copyright ou d'impression ne peut être attribuée à la publication, on donne une date approximative, précédée du mot « circa », ou indiquée de toute autre façon.

Ex. [circa 1835]. —

[1969 ?]. —

[196- ?]. —

3.4 Lieu d'impression et

3.5 Nom de l'imprimeur

- 3.4.1 Les quatrième et cinquième éléments de la zone de l'adresse sont le et 3.5.1 lieu d'impression et le nom de l'imprimeur.

- 3.4.2 Si le lieu de publication et le nom de l'éditeur sont connus, l'indication et 3.5.2 du lieu d'impression et du nom de l'imprimeur est *facultative*. Quand le lieu de publication et le nom de l'éditeur sont inconnus, on doit mentionner le lieu d'impression et le nom de l'imprimeur s'ils sont indiqués dans la publication.

- 3.4.3 Si plusieurs lieux d'impression et noms d'imprimeurs doivent être mentionnés, ils sont indiqués de la même façon que les différents lieux et 3.5.3 de publication et noms d'éditeurs (voir 3.1 et 3.2).

Ex. (Budapest : Kossuth ny; Debrecen : Alfoldi ny). —

4 ZONE DE LA COLLATION

Sommaire

4.1 Nombre de volumes et/ou nombre de pages

4.2 Mention d'illustration

4.3 Format

4.4 Matériel d'accompagnement

Schéma de ponctuation

Nombre de volumes et/ou nombre de pages : mention d'illustration; format et matériel d'accompagnement. —

Nombre de volumes et/ou nombre de pages; format. —

- A. Séparer le nombre de volumes et/ou la pagination de la mention d'illustration par deux points (:).
- Séparer le nombre de volumes et/ou la pagination du format par un point virgule (;).
- B. Séparer la mention d'illustration du format par un point virgule (;).
- C. Séparer le format de la collection ou des notes par un point tiret (. —).
- Séparer le format du matériel d'accompagnement par une perluète (&).
- D. Séparer le matériel d'accompagnement de la collection ou des notes par un point tiret (. —).

4.1 Nombre de volumes et/ou nombre de pages

- 4.1.1 Le premier élément de la zone de la collation est l'indication du nombre de volumes de la publication et/ou de la pagination.
- 4.1.2 Le nombre de volumes est indiqué quand une monographie est publiée en plusieurs volumes et cataloguée comme un tout. Si le mot « volume » ne convient pas, d'autres termes plus appropriés (par ex. « portefeuille ») peuvent être utilisés s'il y a lieu. On prend si possible les termes utilisés dans la publication. (Pour le traitement d'un volume faisant partie d'une monographie en plusieurs volumes et catalogué séparément, voir le chapitre « Catalogage de volumes séparés de monographies en plusieurs volumes »).
- 4.1.3 Si une monographie en plusieurs volumes a une pagination continue, la pagination est donnée à la suite du nombre de volumes.
Ex. 8 vol., 894 p. :
Dans les autres cas, la pagination peut être donnée à la suite du nombre de volumes, au gré du centre de catalogage.
Ex. 5 vol., 31 + 33 + 49 + 37 + 18 p. :
3 vol., v-31 + VI-32 + III-49 p. :
- 4.1.4 Pour une monographie en un volume, on indique le nombre de ses pages et/ou de ses feuillets. (Si les feuillets d'une publication sont imprimés des deux côtés, la publication est décrite en comptant par pages. Si les feuillets sont imprimés d'un seul côté, la publication est décrite en comptant par feuillets).
La pagination est exprimée de la façon suivante : on transcrit le nombre figurant sur la dernière page ou le dernier feuillet de chaque séquence de pages ou de feuillets numérotés.
Ex. Une publication de 8 pages non chiffrées, 4 pages paginées IX-XII, et 317 pages paginées 13-329 est décrite : 329 p.

Une publication de 8 pages non chiffrées, 4 pages paginées I-IV et 329 pages paginées 1-329 est décrite : IV-329 p.

Si une publication comporte plus de 3 séquences de pages numérotées de la même façon, on peut les additionner et en mentionner le total en le faisant suivre de l'indication « pagination multiple ».

Ex. 1000 p. pagination multiple *mais non* : 48-53-99-300-410-90 p.

Si une publication est numérotée par colonnes, on donne le nombre de colonnes.

Ex. 831 col.

Si une publication est numérotée par pages et par feuillets, ou par pages et par colonnes, ou par feuillets et par colonnes, chaque séquence est décrite successivement.

Ex. Une publication contenant 15 feuillets numérotés suivis de 327 pages numérotées est décrite :

15 f.-327 p.

Les feuillets portant des illustrations et non compris dans la pagination (ordinairement appelés « planches ») sont comptés par pages ou par feuillets selon qu'ils sont imprimés des deux côtés ou d'un seul.

Ex. Une publication de 300 pages suivies d'une séquence de « planches » imprimées des deux côtés et numérotées 1-50, est décrite : 300-50 p.

Si le numéro imprimé sur la dernière page est faux, on le mentionne tel quel, suivi du numéro corrigé entre crochets carrés.

Ex. XIV-329 [i.e. 923] p.

- 4.1.5 Si une publication non paginée contient moins de 100 pages, on compte les pages et on indique leur nombre entre crochets carrés. Si une publication non paginée contient plus de 100 pages, on peut indiquer une pagination approximative.

Ex. 87 p.

circa 500 p.

- 4.1.6 Si la pagination d'un ouvrage représente une partie d'une pagination plus étendue (cas d'un volume d'une publication en plusieurs volumes, d'un tiré à part de périodique), les numéros de la première et de la dernière page de l'ouvrage sont transcrits. Dans ce cas, les abréviations correspondant aux pages, feuillets, colonnes ou leurs équivalents précèdent les numéros.

Ex. F. 81 à 93

P. 713 à 797

- 4.1.7 Si une description plus détaillée de la publication est nécessaire (par exemple si la méthode décrite en 4.1.4 donne une idée tout à fait inexacte

de l'importance de la publication), chaque séquence de pages ou de feuillets, chiffrés ou non, est décrite en utilisant son système de numérotation prédominant. Ainsi, la numérotation des pages ou feuillets en chiffres romains est donnée en chiffres romains, la numérotation des pages ou feuillets en chiffres arabes est transcrite en chiffres arabes, les séquences de pages ou feuillets non chiffrés sont données en chiffres arabes entre crochets carrés.

Ex. [8-] vii-[302-] 73 p.
 [137-] 302 p., 19 f.
 [33-] 31 f.

4.2 Mention d'illustration

4.2.1 Le second élément de la zone de la collation est la mention d'illustration de la publication et/ou une description de ces illustrations.

4.2.2 Si une publication est illustrée, l'abréviation « ill. » est mise après la mention de pagination.

Ex. 492 p. : ill.
 8 vol. : ill.

Les différentes catégories d'illustration (par ex. cartes, plans, musique) sont indiquées après l'abréviation « ill. » si elles forment une partie importante de la publication.

Ex. 492 p. : ill., cartes

Les catégories particulières d'illustration peuvent remplacer l'abréviation « ill. » si elles constituent les seules illustrations de la publication.

Ex. 492 p. : cartes, plans

Le nombre des illustrations, ou d'une catégorie particulière d'illustrations, peut être indiqué.

Ex. 31 ill.
 ill., 17 fac-sim.
 12 Kt
 12 cartes

Si quelques-unes ou la totalité des illustrations sont en couleur (c'est-à-dire imprimées en deux couleurs ou plus, le noir étant considéré comme une couleur), on peut le mentionner.

Ex. ill. en coul.
 ill., 31 cartes en coul.
 couv. ill. en coul.

Si la publication contient peu ou pas de texte, on en fait état dans la mention d'illustration, à moins que cela ne donne une idée fausse de l'importance de la publication. Dans ce dernier cas, on peut mentionner la nature et l'importance de l'illustration dans la mention de pagination.

Ex. 500 p. : all ill.
 500 p. : chiefly ill.
mais 74 p.-15 p. de musique

4.3 Format

- 4.3.1 Le troisième élément de la zone de la collation est la hauteur du volume.
 4.3.2 La hauteur indiquée est celle de la couverture du volume, exprimée en centimètres, arrondis au centimètre supérieur.

Ex. 21 cm

Quand les proportions de la publication sont inhabituelles (par ex. lorsque la largeur est supérieure à la hauteur), la largeur peut être donnée après la hauteur.

Ex. 21 × 32 cm
 21 × 5 cm

4.4 Matériel d'accompagnement

- 4.4.1 Le quatrième élément de la zone de la collation est la description de tout matériel accompagnant l'ouvrage décrit, destiné à être utilisé et conservé conjointement avec l'ouvrage. Le matériel d'accompagnement qui peut être utilisé seul ou qui n'est pas destiné à être conservé avec l'ouvrage peut être décrit soit séparément, soit selon la méthode suivie pour les volumes séparés de monographies en plusieurs volumes (voir le chapitre « Catalogage de volumes séparés de monographies en plusieurs volumes »).
 4.4.2 Le matériel d'accompagnement est décrit par un mot ou une phrase indiquant sa nature.

Ex. 271 p. : ill., 21 cm & corrigé.

- 4.4.3 Si le matériel d'accompagnement a une pagination, des illustrations ou des dimensions propres, ou s'il est d'une nature telle qu'il demande une description particulière, celle-ci est donnée à la suite du mot ou de la phrase qui le caractérise.

Ex. 271 p. : ill. ; 21 cm & atlas (37 p.-19 f. : cartes en coul. ; 37 cm).
 271 p. : ill. ; 21 cm & disque (30 cm, 33 tours). —

Si une description plus détaillée du matériel d'accompagnement est nécessaire, on la donne en note (voir 6.4).

5 ZONE DE LA COLLECTION

Sommaire

- 5.1 Mention de collection
- 5.2 Plusieurs collections
- 5.3 Mention de sous-collection
- 5.4 Numérotation à l'intérieur de la collection
- 5.5 Thèses

Schéma de ponctuation (Collection : sous-collection; numérotation à l'intérieur de la collection.)
 (Collection; numérotation à l'intérieur de la collection.)
 (Collection; numérotation à l'intérieur de la collection : sous-collection; numérotation à l'intérieur de la sous-collection.)

- A. Séparer la mention de collection de la sous-collection par deux points (:).
 Séparer la mention de collection de la numérotation par un point virgule (;).
- B. Séparer la sous-collection de la numérotation par un point virgule (;).
 Séparer la numérotation de la collection principale de la sous-collection par deux points (:).
- C. Chaque mention de collection est mise entre parenthèses.

5. Mention de collection

- 5.1 La mention de collection est donnée telle qu'elle figure dans la monographie.
- 5.2 Quand une monographie fait partie de plusieurs collections, le titre de chacune d'elles est indiqué entre parenthèses.
 Ex. (Norwegian monographs on university science.)
 (Scandinavian university books.)
- 5.3 Si une publication fait partie d'une collection complexe (par exemple collection à l'intérieur d'une collection), la collection principale est mentionnée en premier, suivie de la sous-collection.
 Ex. (Kryptogamenflora von Europa : Deutschland.)
- 5.4 La numérotation à l'intérieur de la collection est donnée quand elle est connue.
 Ex. (Cambridge University monographs; 7.)
 (World history series; section 3 : Europe; vol. 7.)
- 5.5 Quand une thèse paraît à l'intérieur de la collection des thèses d'une université, la mention de thèse est traitée comme une collection. Les autres mentions de thèse sont données en note (voir 6.6.1).
 Ex. (Thèse : Méd. : Nancy : 1967; n° 28.)

6 NOTES

Sommaire Les notes complètent la description formelle quand les règles précédentes ne permettent pas d'y introduire certaines informations. Elles peuvent donc concerner n'importe quel point de la présentation de la monographie ou de son contenu. Sauf indication contraire, les notes et l'ordre dans lequel elles se présentent sont facultatifs. Les notes, en raison de leur nature, ne peuvent être énumérées de

façon exhaustive, mais elles peuvent être classées dans l'ordre des zones de l'ISBD. Aux notes relatives à ces zones, peuvent s'ajouter d'autres notes décrivant la publication mais ne correspondant à aucune des zones de l'ISBD. Les exemples ci-dessous sont donnés à titre indicatif mais n'ont pas valeur de règles.

Ponctuation Chaque note est séparée de la suivante par un point tiret (. —), qui peut être omis quand les notes sont disposées sur des lignes séparées.

6.1 Notes relatives à la zone du titre et de la mention d'auteur

6.1.1 Notes sur le titre propre

6.1.1.1 Note de titre original

Quand la monographie à cataloguer est une traduction, le *titre original* doit être la première des notes. Si un titre uniforme unanimement accepté existe (par ex. pour les classiques anonymes et les œuvres qui ont été publiées sous de nombreux titres en plusieurs langues), il remplace en note le titre original.

Ex. Titre original : « La Muerte de Artemio Cruz. » —

Titre uniforme : « Hamlet. » —

Titre original : « i Promessi sposi. » —

Titre uniforme : « Chanson de Roland. » —

6.1.1.2 Autres notes relatives au titre propre

Elles comprennent les notes sur la source du titre, les notes indiquant les variantes du titre de l'ouvrage et les notes sur les titres translittérés.

Ex. Titre pris sur la couv. —

Précédemment paru sous le titre « Garden of delight ». —

6.1.2 Notes sur les autres titres

Par exemple, un sous-titre très long ou un titre alternatif peuvent être donnés en note.

6.1.3 Notes sur la mention d'auteur

Elles comprennent les noms des auteurs des éditions antérieures, ceux des auteurs secondaires qui n'ont pu figurer dans la notice et les notes sur les personnes ou les collectivités qui, ayant eu un lien avec les éditions antérieures, n'en ont plus avec la publication à cataloguer.

Ex. Previous editions by Norman Smythe. —

Previous edition revised by George Moore. —

6.2 Notes sur l'historique bibliographique

Elles donnent des précisions sur les liens de la monographie avec d'autres

publications, et sur les éditions antérieures, y compris les éditions reproduites en fac-similé.

Ex. 2nd edition, London : Macmillan, 1938. —

Originally published, London : Collins, 1967. —

Facsimile reprint of the 4th edition, Amsterdam : [s.n.], 1670. —

Offprint from 'Physical Review', 2nd series, vol. 70, no. 5-6, September 1 et 15, 1946. —

6.3 Notes sur l'adresse

Elles donnent des précisions sur les précédents éditeurs et sur la publication simultanée dans d'autres pays.

Ex. Also published in Colombo by Ceylon University Press. —

6.4 Notes sur la collation

Elles comprennent tous les éléments complétant la collation, ainsi que les particularités matérielles. Les détails supplémentaires concernant le matériel d'accompagnement sont également notés ici.

Ex. Illustrations coloured by hand. —

Printed on acid-free paper. —

First 25 copies bound in leather. —

6.5 Notes sur la collection

Elles comprennent des informations sur les collections dans lesquelles l'ouvrage a été publié précédemment, ainsi que les notes concernant les éditeurs scientifiques des collections.

6.6 Notes sans rapport avec les zones 1 à 5

6.6.1 Notes de thèse.

Celles-ci sont rédigées quand la publication ne fait pas partie d'une collection de thèses.

Ex. Previously issued as the author's Ph. D. thesis, University of Birmingham. —

6.6.2 Nombre d'exemplaires du tirage

6.6.3 Notes sur le contenu et les annexes

6.6.3.1 Notes analytiques sur le contenu de l'ouvrage

Ex. Contents : A Midsummer night's dream — Henry IV. —

Includes the text of the Gaming Act 1913. —

6.6.3.2 Annexes (bibliographies, index, etc.)

Ex. Bibliography p. 291. Index. —

List of films p. 323-327.

7 ZONE DE L'ISBN, DE LA RELIURE ET DU PRIX

<i>Sommaire</i>	7.1 Numéro normalisé international du livre (ISBN)
	7.2 Reliure
	7.3 Prix
<i>Schéma de ponctuation</i>	ISBN Reliure : Prix. ISBN : Prix. ISBN

A. Séparer l'ISBN de la reliure par un espace.

Séparer l'ISBN du prix par deux points (:).

B. Séparer la reliure du prix par deux points (:).

7.1 Numéro normalisé international du livre (ISBN)

7.1.1 Le premier élément de la zone est le numéro normalisé international du livre (ISBN).

7.1.2 L'ISBN est précédé des lettres ISBN et s'écrit en reproduisant soit les espaces, soit les traits d'union utilisés entre les divers éléments du numéro.

Ex. ISBN 0-7131-1646-3

ISBN 0 9051534 1 9

7.1.3 L'ISBN doit être indiqué quand il est connu.

7.1.4 Les additions à l'ISBN sont ajoutées entre parenthèses.

Ex. ISBN 0-11-950306-9 (vol. 1)

7.2 Reliure*

7.2.1 Le second élément de la zone est une brève description du type de reliure de la publication. On peut utiliser des abréviations.

7.2.2 La mention de reliure est *facultative*.

7.2.3 Lorsque la reliure est mentionnée, elle fait suite à l'ISBN auquel elle correspond.

Ex. ISBN 0-901727-88-1 Paperback :

ISBN 2-901727-88-1 Broché :

7.3 Prix

7.3.1 Le troisième élément de la zone est le prix de la publication exprimé en chiffres accompagnés du symbole monétaire correspondant. On emploie les symboles officiels normalisés pour la monnaie.

7.3.2 La mention de prix est *facultative*.

* Reliure : s'entend ici pour désigner le revêtement extérieur de la publication dans la présentation donnée par l'éditeur : livre broché, cartonné, relié.

7.3.3 Le prix est indiqué après l'ISBN et la reliure auxquels il correspond.

Ex. ISBN 0-85163-001-4 Paperback : £ 0,50.

Les indications complémentaires concernant le prix sont données entre parenthèses.

Ex. ISBN 0-85417-431-1 Paperback : £ 3.00 (£ 2.00 to members).

Lorsque la publication paraît sous plusieurs formes avec plusieurs ISBN, chaque ISBN est suivi des mentions de reliure et de prix qui lui sont propres. Les mentions successives sont séparées par un point (.), à moins qu'elles ne soient transcrites sur des lignes séparées.

Ex. ISBN 22-999-9999-1 kart. lamin : DM 23.50. ISBN 22-999-9998-7 Lw. : DM 40.00.

CATALOGAGE DE VOLUMES SÉPARÉS DE MONOGRAPHIES EN PLUSIEURS VOLUMES

1. Catalogage à deux niveaux

Cette méthode est fondée sur la répartition en deux niveaux des informations concernant l'un des volumes d'une monographie. Le premier niveau contient tous les éléments communs à tous les volumes. Le second niveau contient tous les éléments propres au volume décrit. A chaque niveau, l'ordre des éléments suit celui de l'ISBD.

Ex.

	<i>Premier niveau</i>	<i>Deuxième niveau</i>
1.1 Titre propre	The Politics of change in Venezuela :	Vol. 1 : A Strategy of research /
1.2 Autres titres	a joint study /	
1.3 Mention d'auteur	edited by Frank Bonilla. —	illustrated by Joan Rice. —
2.1 Mention d'édition	3rd ed. —	
2.2 Mention d'auteur relative à l'édition		
3.1 Lieu de publication	Cambridge [Mass.]; London:	
3.2 Nom de l'éditeur	M.I.T. Press,	
3.3 Date de publication	1967 - *	1967. —
3.4 Lieu d'impression	(Kingsport :	
3.5 Nom de l'imprimeur	Kingsport Press). —	
4.1 Volumes et/ou pages	3 v. : *	xx-394 p. :
4.2 Illustrations	ill.;	ill., maps;
4.3 Format	24 cm. — *	24 cm.

* Certaines informations peuvent être données aux deux niveaux.

5. Collection	(Social change series**)	
6. Notes		Index.
7.1 ISBN	ISBN 0-091-32214-8	ISBN 0-091-32213-X
7.2 Reliure		Cased :
7.3 Prix		£ 8.00.

L'analyse ci-dessus donne l'ISBD :

The Politics of change in Venezuela; a joint study / edited by Frank Bonilla. — 3rd ed. — Cambridge [Mass.]; London : M.I.T. Press, 1967- (Kingsport : Kingsport Press). — 3 vol. : ill.; 24 cm. — (Social change series.)

ISBN 0-091-32214-8

Vol. 1 : A Strategy for research / illustrated by Joan Rice. — 1967. — xx-394 p. ill., maps; 24 cm.

Index.

ISBN 0-091-32213-X Cased : £ 8.00.

2. Notice à compléter

On peut aussi décrire une monographie en plusieurs volumes en utilisant un seul niveau : dans ce cas, on laisse en blanc les éléments de la description dont on n'est pas sûr au moment du catalogage des premiers volumes. Ces éléments sont normalement la date et le nombre de volumes. Tous les éléments importants qui concernent seulement l'un des volumes sont indiqués en une ou plusieurs notes selon la présentation. Cette méthode n'est pas recommandée pour une bibliographie nationale ou toute autre liste cumulative automatisée. Pour la publication analysée ci-dessus, ce système donne l'ISBD suivante :

The Politics of change in Venezuela : a joint study / edited by Frank Bonilla. — 3rd ed. — Cambridge [Mass.]; London: M.I.T. Press, 1967- (Kingsport : Kingsport Press). — 3 vol. (xx-394 p.,) : ill., maps; 24 cm. — (Social change series.)

Vol. 1 : " A Strategy for research" is illustrated by Joan Rice. — £ 8.00. (Vol. 1)
— Index in vol. 1.

ISBN 0-091-32214-8 Cased.

L'ISBD ci-dessus fait partie d'une notice à compléter à l'arrivée des 2^e et 3^e volumes.

** Lorsque le titre de collection est commun à tous les volumes, il doit être mentionné au premier niveau. Il peut être mentionné au second quand le volume séparé est numéroté ou désigné d'une façon qui lui est propre à l'intérieur de la collection.

EXEMPLES CHOISIS
PAR LES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Publications anglaises

1. Mathematics: creation and study of form / [by] Jacqueline P. Evans. — Reading [Mass.]; London : Addison-Wesley, 1970. — x-358 p. : ill.; 24 cm. — (Addison-Wesley series in mathematics.)

ISBN 0-021-02568-X Cased. £ 3.05

2. Pen yr yrfa: (nofel fuddugol Eisteddfodd Genedlaethol Dangor, 1931) / gan Morris Thomas. — [Argraffiad newydd] / wedi ei diwygio ar gyfer argraffiad newydd gan W. Rhys Nicholas. — Llandysul: Gwasg Gomer, 1969. — 145 p. : maps; 19 cm.

Previous ed., Caernarvon : Swddfa'r 'Goleuad', 1932. — Maps on lining papers. ISBN 0-85088-027-0.

3. Les Fragments de « La Destruction de Jérusalem » et des « Amours de vieillard » : textes en moyen breton / traduits et annotés par Roparz Hemon et supplément établi avec la collaboration de Gwennole Le Menn. — Dublin (10 Burlington Rd, Dublin 4) : Dublin Institute for Advanced Studies, 1969. — xxxii-445 p.; 19 cm. — (Mediaeval and modern Breton series; vol. 2.)

Taken from the manuscript collection of Louis Le Pelletier.

ISBN 0-901282-03-0.

4. Wallace and Bates in the tropics: an introduction to the theory of natural selection / edited by Barbara C. Beddall, based on the writings of Alfred Russel Wallace and Henry Walter Bates. — [New York] : Macmillan, N. Y.; London: Collier-Macmillan, 1969. — xi-241 p. : 2 maps, 2 ports; 22 cm.

Bibliography p. 226-228.

ISBN 0-02-708680-1 Cased: £ 1.05.

5. Report of a study of rail links with Heathrow Airport / Heathrow Link Steering Group [for the] Ministry of Transport. — London : H.M.S.O. — 2 v.; 25 cm.

Part 1. — 1970. — v-10 p. : ill.; 25 cm.

ISBN 0-11-550156-8 Sewn: £ 0.12.

6. A revision of the genus *Catoptroterys* Karsch (Orthoptera: Tettigoniidae) / by John Huxley. — London: British Museum (Natural History), 1970. — P. 127-170 : ill., maps; 25 cm. — (Bulletin of the British Museum (Natural History) : Entomology; vol. 24, no. 5.)

Bibliography p. 170.

ISBN 0-11-980895-1 Paperback: £ 1.50.

Publications néerlandaises

1. Wetenschap en bibliotheek: een onderzoek naar enkele aspecten van kennisvorming en wetenschappelijke communicatie, in het bijzonder bij de sociale geografie / [door] A. O. Kouwenhoven. — Assen: van Gorcum, 1971. — VI-289 p. : 23 cm.

Ook verschenen als proefschrift Amsterdam, Gemeente Universiteit.

ISBN 90-232-0880-3.

2. Bijdrage tot de grondslagen der didaktiek van het aanvangsonderwijs in het Frans: een poging tot integratie van de didactische en linguïstische ordening ener taal als leerstof = Principes de la pédagogie de l'enseignement français fondamental (avec résumé en français) / [door] Rudolf Salomon Mossel. — Amsterdam: Meulenhoff, 1964. — XXI-290 p.; 22 cm.

Proefschrift Utrecht.

3. COBOL voor de programmeur / eindredacteur W. de Weerd, Publicatie van de Stichting het Nederlands Studiecentrum voor Administratieve Automatisering. — Alphen aan de Rijn: Samsom, 1970. — XII-403 p. : ill.; 25 cm. — (Informatical; 1.)

ISNB 90-14-41700-4.

4. De kus en andere verhalen / [door] Anton Pawlowitsj Tsjechov uit het Russisch vertaald en ingeleid door Aleida G. Schot. — 2^e druk. — 's-Gravenhage: Boucher, 1954. — 251 p. : ill.; 21 cm.

5. Kunstreisboek voor Nederland / samengesteld in opdracht van de Rijkscommissie voor de Monumentenbeschrijving. — Amsterdam: van Kampen, 1965. — 713 p. : ill.; 19 cm.

Dit Kunstreisboek omvat: de 6^e druk van dI Noord-en-Zuid-Holland, de 5^e druk van dI II, Friesland, Groningen, Drente; de 5^e druk van dI III, Overijssel, Utrecht, Gelderland; de 5^e druk van dI IV, Zeeland, Noord-Brabant, Limburg.

Publications françaises

1. Les Mutants / par Henry Kuttner; [traduit par Frank Straschitz]. Le Serviteur invisible / par Margaret St-Clair; [traduit par Michel Demuth]. Parfums / par James Stammers; [traduit par Simonne Hilling]. — Paris: Éditions Opta, 1969. — 255 p. : couv. ill. en coul.; 18 cm. — (Galaxie; 68 bis.)

Titre original 1: "Mutant". — 2: "The Airy servitor". — 3: "Scent makes a difference".

ISBN 2-0-0000000-X.

2. Bibliographie de la tapisserie, des tapis et de la broderie en France / par J. J. Marquet de Vasselot et Roger-Armand Weigert. — Paris: A. Colin, 1935;

Paris : F. de Nobele, 1969. — XVI-345 p.; 23 cm. — (Archives de l'art français : Nouvelle période; 18.)

Reproduction en fac-similé de l'édition de 1935.

ISBN 2-00-000000-X Rel. : 90 F.

3. L. Annaei Senecae de vita beata... = Sur le bonheur / Sénèque... édition, introduction et commentaire de Pierre Grimal,... — Paris : Presses universitaires de France, 1969. — 128 p.; 18 cm. — (Érasme; 24.)

ISBN 2-000-00000-X Br. : 14 F.

4. Les Bateaux... / Edward V. Lewis, Robert O'Brien; traduit de l'anglais par Serge Ouvaroff. — [Paris] : R. Laffont, 1969. — 189 p. : ill. en noir et en coul., dépl., couv. ill. en coul.; 19 cm. — (Laffont sciences.)

Titre original : "Ships". —

ISBN 2-0000-0000-X Br. : 9 F.

5. Lettres d'Ezra Pound à James Joyce, avec les essais de Pound sur Joyce : Pound, Joyce / présentées et commentées par Forrest Read, traduction de Philippe Lavergne. — Paris : Mercure de France, 1970. — 352 p.; 22 cm.

Titre original : "Pound, Joyce, the letters of Ezra Pound to James Joyce, with Pound's essays on Joyce". — Contient quelques lettres de James Joyce à Ezra Pound. — Index.

ISBN 2-00000-000-X Br. : 36 F.

6. Présence de Lénine... / Georges Cogniot. — Paris : Éditions sociales, 1970. — 2 vol., 253 + 159 p.; 18 cm. — (Notre temps.)

1. La Trame d'une vie héroïque.

ISBN 2-000000-01-X Br. : 7,10 F.

2. Les Destinées historiques du léninisme.

ISBN 2-000000-02-X Br. : 5 F.

Publications hongroises

1. A per : [regény] / [irta] Franz Kafka. Ford. Szabó Ede. Utószó : Walkó György. — Budapest : Európa, 1970 (Debrecen : Alföldi ny.). — 315 l.; 19 cm. Original title : Der Prozess.

24.50 Ft.

2. Határozatlan integrál : [egyetemi segédkönyv] / irta Fazekas Ferenc. —

4. kiad. — Budapest : Tankönyvkiadó, 1968 (Egyet. ny.). — 206 l. : ill.; 24 cm. — (Műszaki matematikai gyakorlatok; A. 5.)

25.50 Ft.

3. Dialektisches Denken in der Philosophie von Gottfried Wilhelm Leibniz / von Anna Simonovits. [Übers. v. Werner Schuffenhauer.] — Budapest : Aka-

démiai Kiadó; Berlin : Akademischer Verl., 1968 (Budapest : Akadémiai ny.). — 239 l. : 1 t; 21 cm.

Original title : A dialektika Leibniz filozófiájában.

4. Világnézeti nevelésünk természettudományos alapjai. — Budapest : Tankönyvkiadó, 1970. — 6 köt. : ill.; 24 cm.

5. Válogatott fejezetek az általános természeti földrajzból / [szerk. Láng Sándor]. — 380 l. ill.

Bibliografia a fejezetek végén.

49.00 Ft.

5. Az Egyetemi Könyvtar évkönyvei = [Annales Bibliothecae Universitatis de Rolando Eötvös nominatae]. — Budapest : Egyetemi Könyvtar. — 24 cm.

4. 1968 / [szerk. Mátrai László, Tóth András, Vértesy Miklós]. — 1968 (Szeged : Szegedi ny.). — 369 l. : ill.; 24 cm.

Idegen nyelvű kivonatokkal.

6. Magyar könyvészet : a Magyarországon megjelent könyvek, zeneművek, térképek és, hanglemezek címjegyzéke / közreadja az Országos Széchényi Könyvtar. — Budapest : OSzK. — 24 cm.

1966 / [fel. szerk. : Fügedi Péterné]. — 1968. — XIX-882 l.

Publications cataloguées par la Library of Congress

1. Les Jonques chinoises / par L. Audemard. — Rotterdam : [s.n.], 1957-1962. — 4 v. : ill. (part col.), maps (1 fold.) port.; 27 cm.

(Publicaties van het Museum voor Landen Volkenkunde en het Maritiem Museum « Prins Hendrik »; 5-8.) (L.V. [publicatie]; 4-7.) (M.M. [publicatie]; 3-5, 7.)

Bibliographical footnotes.

Contents: 1. Histoire de la jonque — 2. Construction de la jonque — 3. Ornementation et types — 4. Description des jonques.

2. Musicians in English society, from Elizabeth to Charles I / by Walter L. Woodfill. — New York : Da Capo Press, 1969, c 1953. — XIV-372 p. : ill.; 24 cm.

(Princeton studies in history; v. 9.) (Da Capo Press music reprint series.)

Bibliography : p. 315-361.

Appendices (p. 247-313) : A. Appointment of London waits — B. Entries relating to music from household records — C. Entries relating to music from municipal records — D. Town employing waits — E. The King's musick.

\$ 15.00.

3. Polarographic investigations of organic diselenides, disulphides and azo compounds: with special reference to reversibility and adsorption in electrode

processes / by Bengt Nygård. — Uppsala : Universitetet; Stockholm : Almqvist & Wiksell, 1967. — 37 p. : ill.; 24 cm.

(Abstracts of Uppsala dissertations in science; 104) (Acta Universitatis Upsalensis.) (S67-49 Inaug. - Diss. Uppsala.)

Extra t. p., with thesis statement, inserted.

Bibliography : p. 34-37.

10.00 skr

4. The Avalon peninsula of Newfoundland : an ethnolinguistic study / by E.R. Seary, G.M. Story and W.J. Kirwin. — Ottawa : Queen's Printer, 1968. — xi-115 p. : maps; 25 cm.

(National Museum of Canada. Bulletin; no. 219: Anthropological series; no. 81.)

Résumé in French.

Bibliography : p. 77-81.

5. A revision of the genus *Malacosoma* Hübner in North America (Lepidoptera-Lasiocampidae): systematics, biology, immatures, and parasites / [by] Frederick W. Stehr and Edwin F. Cook. — Washington: Smithsonian Institution Press, 1968. — vi-321 p. : ill. (part col.), maps; 24 cm. (U.S. National Museum. Bulletin; 276.)

« Modified from a Ph. D. thesis by Frederick W. Stehr... University of Minnesota in 1964. »

6. Alberta alone / [by] Cora Sandel. Translated from the Norwegian... by Elizabeth Rokkan. — New York: Orion Press, 1966. — 762 p.; 21 cm.

Original title : Bare Alberta.

« Originally published in three volumes: Alberta og Jakob... Alberta og friheten... [and] Bare Alberta. »

7. Grønland = Greenland / Kjeld Rask Therkilsen. — København: Schønbergske forlag, 1953. — 123 p. : ill., map; 27 cm.

8. *Mélanges offerts à Juraj Andrássy* = Essays in international law in honour of Juraj Andrássy / texte rédigé par Vladimir Ibler. — La Haye : Martinus Nijhoff, 1968. — xii-365 p. : port.; 24 cm.

French, English or German.

« Bibliographie des travaux scientifiques de Juraj Andrássy » : p. [358-] 365.

Bibliographical footnotes.